

RAPPORT ANNUEL 2022-2023



COCAF
Coalition des organismes
communautaires autonomes
de formation

Rapport présenté à l'assemblée annuelle
des membres du 20 septembre 2023.

Rédaction :

- Ariane Boyer-Roy
- Réjean Laprise
- Marilou Lépine-Gougeon

Révision :

- Ariane Boyer-Roy
- Louise Gauthier
- Marilou Lépine-Gougeon
- Ann Ruel

Infographie :

- Marilou Lépine-Gougeon

Photographies :

- Ariane Boyer-Roy
- Isabelle Coutant
- Maria-Lid Garcia
- Lucie Hébert
- Marilou Lépine-Gougeon
- Ève St-Cyr

TABLE DES MATIÈRES

01

Mission

01

Valeurs

02

Membres

03

Équipe de travail

03

Vie associative

12

Représentations

18

Projets de collaboration

20

Autres activités

21

Gestion et financement

21

Perspectives pour 2023-2024

MISSION

Fondée en 2007, la Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF) est un espace dédié aux enjeux liés à l'éducation tout au long et au large de la vie, notamment la formation continue auprès des adultes et l'éducation populaire autonome. À travers la collaboration, l'échange et la délibération, elle identifie les problématiques, se positionne et développe des stratégies d'action et de représentation afin de faire progresser son secteur d'activités.

La COCAF rassemble 15 organismes communautaires autonomes de formation (OCAF) de partout au Québec. Ses membres renforcent l'autonomie et le pouvoir d'agir des organismes communautaires par la formation, l'accompagnement et la recherche participative dans une approche d'éducation populaire.

VALEURS

La COCAF appuie son action sur ces valeurs :

Solidarité : La COCAF place la collaboration, le partage des savoirs et l'ouverture au cœur de ses pratiques. Elle croit que chaque opinion a son importance et mérite qu'on y accorde respect et considération. L'organisme et ses membres sont également solidaires du mouvement de mobilisation visant la transformation sociale.

Engagement : La COCAF est engagée activement dans la valorisation de l'éducation populaire autonome et dans la lutte pour la justice sociale. Elle cherche à inspirer le changement social en faisant preuve d'un leadership courageux et empreint d'un respect des différences.

Démocratie circulaire : La démocratie est à la base de toutes les interactions de la COCAF et de ses membres. La démocratie circulaire s'exprime, notamment, par la transparence, l'équité, l'horizontalité et le respect de l'autonomie des membres.

MEMBRES

Le 30 janvier 2023, la COCAF a eu le plaisir d'accueillir un quinzième membre, le Groupe de Recherche et de Formation sur la Pauvreté au Québec (GRFPQ). Voici la liste complète des membres :

1. Carrefour de développement social par l'éducation populaire (CDSEP)
2. Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)
3. Centre d'animation, de formation et d'accompagnement (CAFA)
4. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)
5. Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)
6. Centre de formation populaire (CFP)
7. Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie (CMGL)
8. Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL)
9. Centre St-Pierre (CSP)
10. Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal
11. Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)
12. Groupe de Recherche et de Formation sur la Pauvreté au Québec (GRFPQ)
13. Institut national de formation et de recherche-action (INFRA)
14. La Puce ressource informatique
15. Relais-femmes



ÉQUIPE DE TRAVAIL

Pour la toute première fois depuis sa fondation, la COCAF s'est dotée cette année d'une équipe de travail composée de deux employées : Ariane Boyer-Roy, en poste depuis janvier 2022, et Marilou Lépine-Gougeon, en poste depuis février 2023. Elles se partagent toutes les deux la coordination de l'organisme. Ensemble, elles travaillent d'arrache-pied à donner vie aux projets de la COCAF, en ayant toujours à cœur sa mission et ses valeurs.



VIE ASSOCIATIVE

L'année 2022-2023 a été marquée par une vie associative particulièrement riche et dynamique à la COCAF ! La nouveauté, le changement et le plaisir étaient au rendez-vous !

Les comités

Conseil d'administration



Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises au cours de l'année 2022-2023.

Chaque organisme membre délègue une personne qui le représente au sein du conseil d'administration. Le conseil est passé de 14 à 15 membres en cours d'année, avec l'arrivée du GRFPQ :

Benoît Allard, administrateur

Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ)

Nancy Aubé, présidente

Centre d'animation, de formation et d'accompagnement (CAFA)

Jean-Guy Bourget, administrateur

Carrefour de développement social par l'éducation populaire (CDSEP)

Lyse Cloutier, administratrice

Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)

Isabelle Coutant, administratrice

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)

Maria-Lid Garcia, trésorière

La Puce ressource informatique

Valérie Gilker-Létourneau, administratrice

Relais-femmes

Alex Grenier, administrateur

Centre de formation populaire (CFP)

Nancy Labonté, administratrice

Centre de formation sociale Marie Gérin-Lajoie (CMGL)

Esther Lapointe, administratrice

Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)

Réjean Laprise, administrateur

Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)

Caroline Masse, administratrice

L'Autre Montréal

Nathalie Perreault, administratrice

Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL)

Ann Ruel, administratrice

Institut National de Formation et de Recherche-Action (INFRA)

Manuel Soto, secrétaire

Centre St-Pierre (CSP)

Quelques changements au sein du CA ont eu lieu en cours de mandat. Jusqu'en décembre 2022, le CPRF était représenté par Claude Castonguay, qui a été remplacée en janvier par Lyse Cloutier. La COCAF remercie Claude pour son implication des cinq dernières années et lui souhaite le meilleur pour les projets qu'elle entreprendra !

Des changements ont également été effectués parmi les personnes dirigeantes : Manuel Soto a repris le secrétariat après le départ de Claude Castonguay, et Maria-Lid Garcia a repris la trésorerie après le retrait de Nathalie Perreault.

Les réalisations du plan d'action 2022-2023

Ce fut une année pleine de changements et de nouveautés à la COCAF ! Voici un résumé des réalisations du plan d'action 2022-2023 :

- Une co-coordonnatrice a été embauchée comme seconde ressource à la COCAF en février. Ses premiers mois en poste ont permis son intégration dans l'organisation et le transfert des connaissances, mais aussi le développement d'outils de travail collaboratif et d'une dynamique de travail avec sa collègue co-coordonnatrice ;
- Un comité de Santé et sécurité au travail (comité SST) a été mis sur pied, conformément aux exigences du régime intérimaire de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). La première réalisation du comité a été la création d'un plan de santé et de sécurité au travail ;
- Un lac-à-l'épaule réunissant les membres et l'équipe de la COCAF a eu lieu en avril. Il a mené à une restructuration profonde de l'organisme, à la révision de ses orientations, ainsi qu'à la mise à jour des règlements généraux ;
- La COCAF siège maintenant sur le CA du Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC) ;
- La COCAF, en partenariat avec le CSMO-ÉSAC, a entamé la mise en œuvre de la mesure 1.2.4 du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 (PAGAC).

Comité Administration et Finances

Maria-Lid Garcia (La Puce), Caroline Masse (L'Autre Montréal) et Nathalie Perreault (CRFL) ont contribué à ce comité.

Activités du comité

Le comité a été impliqué dans les activités suivantes : prévisions budgétaires à la fin de l'été, reddition de compte au Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) à l'automne, demande de subvention au PACTE et identification de propositions d'affectations pour le bilan au printemps.

Après de nombreuses années à titre de trésorière, Nathalie Perreault a annoncé au printemps qu'elle se retirait de cette fonction. Par le fait même, le CRFL a confirmé qu'il ne pourrait plus assumer la comptabilité de la COCAF à partir de juillet 2023. Il a donc été décidé de rapatrier la comptabilité à l'interne, ce qui a amené le comité à mettre en place de nouveaux processus de gestion et de contrôle des finances.

Également au printemps, un nouveau siège social a été désigné : notre adresse officielle se trouve maintenant dans les bureaux de L'Autre Montréal.

Le comité s'est réuni à deux reprises.

Comité Ressources Humaines

Nancy Aubé (CAFA), Isabelle Coutant (CDÉACF) et Ann Ruel (INFRA) ont fait partie de ce comité.

Activités du comité

Le comité a d'abord cerné les besoins de la COCAF en matière de ressources humaines, avant d'entamer le processus d'embauche pour une co-coordination. Ce processus s'est soldé par l'embauche de Marilou Lépine-Gougeon, qui a rejoint la COCAF le 6 février 2023. Le comité s'est ensuite concentré sur l'accueil et l'intégration de Marilou. Son évaluation à la mi-période d'essai a permis de renforcer la démarche d'évaluation qui avait été mise en place l'année précédente. De plus, afin de se conformer au régime intérimaire de la CNESST, le comité a pris en charge le mandat du comité Santé et sécurité au travail (comité SST). Leur première réalisation en tant que responsables du comité SST a été l'élaboration d'un plan de prise en charge des risques en milieu de travail.

Une attention particulière a été portée au bien-être de l'équipe, qui a fait face à deux grands changements : la répartition des tâches de coordination entre deux employées et la planification de la reprise de la comptabilité à l'interne.

Le comité s'est réuni à 15 reprises.

Comité Communications

Marie-Ève Charlebois (GFPD), Rode-Sindia Dieujuste (GFPD), Maria-Lid Garcia (La Puce) et Esther Lapointe (GFPD) se sont impliquées dans ce comité.

Activités du comité

Le comité s'était réuni en juin 2022 et avait conclu qu'il était trop tôt pour revoir l'ensemble de ses outils de communication. Un plan stratégique était d'abord nécessaire, ainsi qu'un plan de communication pour bien définir les priorités et le public auquel la COCAF s'adressera. Toutefois, le comité a identifié des améliorations mineures à apporter au site web, notamment la mise à jour de certains textes. Ariane a donc mis en œuvre ces changements au courant de l'été. Elle a poursuivi le travail au courant de l'automne en veillant à améliorer l'accessibilité universelle du site.

Aucune rencontre du comité n'a été organisée cette année, puisque ses membres ont été consultés par courriel seulement.

Comité PAGAC

Charles Fillion (CSP), Maria-Lid Garcia (La Puce) et Manuel Soto (CSP) participent aux activités de ce comité.

Activités du comité

Le comité PAGAC a pour mandat de soutenir l'équipe de travail dans la représentation auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour la mise en œuvre de la mesure 1.2.4 du PAGAC. Il participe aussi aux rencontres de partenariat avec le CSMO-ÉSAC en lien avec cette mesure. Le comité PAGAC avait beaucoup de pain sur la planche, alors que la COCAF entame l'an 1 de la réalisation du projet, dédiée à l'étude des besoins de formation prioritaires dans le milieu communautaire. Cette première année permet aussi de jeter les bases d'une bonne collaboration entre la COCAF et le CSMO-ÉSAC.

Le comité s'est réuni à dix reprises.

Comité Lac-à-l'épaule

Le comité était composé de Maria-Lid Garcia (La Puce) et Manuel Soto (CSP).



Activités du comité

Maintenant que la COCAF a une équipe de travail bien en place et que la pandémie du coronavirus est derrière nous, toutes les conditions étaient réunies pour enfin organiser le très attendu lac-à-l'épaule. Ce lac-à-l'épaule avait pour principaux objectifs de clarifier et de préciser l'identité du regroupement, ainsi que de mettre à jour sa mission et ses valeurs, en cette période de grande transformation. Et tout cela devait bien sûr se dérouler dans le plaisir et le ressourcement. Ce n'était donc pas un mince mandat qui attendait le comité organisateur du lac-à-l'épaule !

Rien n'a été laissé au hasard pour l'organisation de cet important événement : de nombreuses consultations ont été faites auprès des membres afin de s'assurer que le lac-à-l'épaule réponde aux besoins et aux attentes des personnes participantes. Une grande attention a été portée au choix et au déroulement des ateliers.

Le comité s'est réuni à trois reprises, dont une fois avec l'animatrice choisie pour le lac-à-l'épaule, Lucie Hébert.

Comité Formation

Le comité était composé de Maria-Lid Garcia (La Puce) et Manuel Soto (CSP) pour l'organisation de la journée de réflexion et de formation de septembre 2022.

Le comité s'est renouvelé pour la journée de réflexion et de formation de septembre 2023. Benoît Allard (GRFPQ) et Vicky Brazeau (CAFA) en sont les membres.

Activités du comité

Le comité Formation est chargé d'organiser la traditionnelle journée annuelle de réflexion et de formation de la COCAF. C'était avec beaucoup d'enthousiasme que le comité s'est formé à nouveau pour organiser de nouvelles journées de réflexion et de formation, après une pause imposée par la pandémie. Deux groupes ont constitué le comité : le premier pour organiser la journée de réflexion et de formation de septembre 2022 et le deuxième pour organiser la journée de réflexion et de formation de septembre 2023.

Le comité pour la journée de réflexion et de formation de 2022 s'est réuni à trois reprises, tandis que le comité pour la journée de 2023 s'est réuni à deux reprises.

Soutien aux membres

La COCAF ne serait rien sans ses précieux organismes membres. C'est grâce à eux que le regroupement existe et qu'il est parvenu à développer une véritable communauté de pratique dynamique. L'expertise que la COCAF a acquise au fil des années dans son champ d'intervention lui permet de se dévouer à son tour à ses membres en les aidant et en les soutenant le mieux possible dans la réalisation de leur mission. Cette année encore, un soutien sous toutes sortes de formes et concernant toutes sortes de sujets a été apporté aux organismes membres de la COCAF. Notamment, la COCAF a aidé des groupes membres à effectuer leur demande de subvention ainsi que leur reddition de comptes auprès du PACTE. Elle s'est également tenue à l'affût sur des enjeux comme les coupes budgétaires dans la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) du gouvernement du Québec. Ces changements n'ayant pas été communiqués préalablement, la COCAF a rapidement informé ses membres au sujet de ces nouvelles qui avaient un impact direct sur leurs activités.

De plus, elle s'est assurée de relayer constamment à ses membres des ressources pertinentes à leur fonctionnement, comme des outils pour mieux comprendre la Loi 25 du gouvernement du Québec portant sur la modernisation de la protection des renseignements personnels.

Marilou Lépine-Gougeon, nouvellement arrivée au sein de l'équipe de travail de la COCAF, a également pris le temps de rencontrer virtuellement chacun des organismes membres afin de mieux les connaître, en apprendre plus sur leurs besoins et leurs aspirations, et comprendre comment la COCAF pouvait encore mieux les servir et les soutenir.

Événements

Journée de réflexion et de formation

Après une pause de deux ans en raison de la pandémie, la COCAF a renoué avec sa traditionnelle journée de réflexion et de formation le 14 septembre 2022. Ce moment était fort attendu par ses membres ! Il était si attendu que l'événement a attiré pas moins de 48 personnes issues des organismes membres ! Tous ces gens se sont réunis pour réfléchir ensemble à leurs pratiques de formation.

En effet, avec l'accompagnement de Lucie Hébert, les personnes présentes ont pu échanger avec les équipes d'autres OCAF et approfondir leurs réflexions sur ce qui alimente ou menace leurs pratiques, sur les défis rencontrés au quotidien et sur ce qui leur procure de la fierté. Des partages d'expériences leur ont aussi permis d'apprendre à partir des initiatives d'autres OCAF et de favoriser le développement de nouvelles pratiques.

Cette journée d'échange a été fort appréciée par l'ensemble des personnes participantes ! Voici d'ailleurs quelques témoignages :

- « J'ai fait de belles découvertes et pu mettre des visages sur des noms connus. Cela me donne un lieu d'appartenance. »
- « Très bonne journée qui nous permet de prendre du recul par rapport au quotidien très terre-à-terre. »
- « Je ressors avec des solutions ! »



Lac-à-l'épaule

Moment charnière de la vie associative de cette année et qui marquera à jamais la COCAF, le lac-à-l'épaule du regroupement a eu lieu les 18, 19 et 20 avril 2023 à l'auberge Le Baluchon Éco-villégiature, en Mauricie. L'événement a réuni 11 organismes membres de la COCAF pour une présence totale de 16 personnes.

Comme déjà mentionné plus haut, le lac-à-l'épaule avait pour objectif de revoir et réviser l'identité de la COCAF, à travers notamment la mise à jour de sa mission et de ses valeurs, ainsi que de se donner des orientations pour se restructurer et pour planifier l'avenir du regroupement. On peut dire que ces objectifs ont été atteints avec succès, et ce, grâce à l'implication active des personnes participant au lac-à-l'épaule et à l'animatrice de l'événement, Lucie Hébert, qui a su favoriser des échanges respectueux, enrichissants et productifs !

Évidemment, le lac-à-l'épaule a aussi été une occasion formidable pour les organismes membres et l'équipe de travail de tisser des liens, dans le plaisir et le ressourcement. Il paraît même que des gens se sont rassemblés pour une activité de karaoké...



Reconnaissance envers d'anciennes membres



Afin de souligner les cinq années d'implication de Claude Castonguay (CPRF), un 4@6 informel a été organisé le 15 mars 2023 à L'Espace Public. Douze personnes étaient présentes pour discuter dans la joie et la bonne humeur, et en profiter pour revoir Anne St-Cerny (Relais-femmes), ancienne membre de la COCAF, qui s'était jointe au groupe.

Il était aussi prévu de souligner, durant le lac-à-l'épaule, la longue implication de vingt ans de Nathalie Perreault (CRFL) au sein du CA de la COCAF. Comme elle n'a pas pu se joindre au groupe pour l'occasion, elle a été convoquée à une rencontre Zoom afin que tout le monde puisse la remercier de vive voix. Avec la complicité de sa collègue Julie Deshaies, elle a même pu recevoir au même moment une carte signée par l'ensemble des membres de la COCAF et par des partenaires externes.

REPRÉSENTATIONS

Depuis sa fondation, les activités de représentation et de concertation occupent une place importante à la COCAF. En tant que regroupement national, il lui revient de porter la voix des OCAF, leurs préoccupations et leurs enjeux dans différents réseaux.

Une journée de réflexion sur la représentation a d'ailleurs eu lieu le 8 décembre 2022 entre membres de la COCAF afin d'établir les priorités en matière de représentation et de développer une stratégie de représentation. Celle-ci fut des plus productives et instructives !



Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

La COCAF est représentée auprès du MEQ par trois personnes : Ariane Boyer-Roy (COCAF), Réjean Laprise (CFCM) et Claude Castonguay (CPRF), qui a été remplacée en janvier 2023 par Manuel Soto (CSP). Ces personnes veillent à représenter les intérêts du milieu de la formation continue auprès de notre programme de subvention, le PACTE.

Comité des secteurs

Au fil de l'année, la COCAF a participé aux quatre rencontres de concertation des secteurs représentés au PACTE. Ses partenaires sont le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ), le Regroupement des organismes communautaires en lutte au décrochage (ROCLD), le Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec (RERAQ) et Literacy Quebec.

Ces rencontres avaient pour buts de se préparer aux rencontres prévues avec le MEQ pour arriver avec des propositions concertées et de discuter des enjeux communs qui affectent nos membres respectifs.

Groupe de travail

Le groupe de travail regroupe les personnes représentant les secteurs financés par le PACTE ainsi que l'équipe de fonctionnaires du PACTE. Ces rencontres visent à discuter des enjeux administratifs du PACTE. Quatre rencontres ont eu lieu cette année, dont une qui s'est déroulée en personne à Québec.

Les discussions ont porté sur les dépenses non admissibles selon le cadre normatif, les indicateurs et cibles pour le Secrétariat du Conseil du trésor, les balises pour les frais de déplacement, la révision du formulaire de reddition de comptes, le fonctionnement du comité consultatif et la nouvelle norme canadienne d'audit 315.

Comité mixte

Chaque année, deux rencontres se tiennent avec le comité mixte, qui regroupe les secteurs financés par le PACTE, les fonctionnaires du PACTE ainsi que la sous-ministre adjointe. Une rencontre s'est tenue à l'automne avec Josée LePage, puis une rencontre au printemps a permis aux secteurs de rencontrer sa successeure, Marie-Dominique Taillon.

Ces rencontres ont porté essentiellement sur les mêmes sujets que ceux abordés avec le groupe de travail, en plus de traiter du plan stratégique 2023-2027 du MEQ.

Comité consultatif

Depuis 2019, le MEQ a mis sur pied un comité consultatif qui est composé d'une personne provenant de chacun des regroupements présents au PACTE. Cette année, la COCAF était à nouveau représentée par Claude Castonguay (CPRF). Une bonne collaboration a été créée avec les autres membres du comité.

Rencontres avec le cabinet politique du MEQ

Afin d'établir de bons liens avec le cabinet du MEQ, les secteurs financés par le PACTE ont rencontré à deux reprises Laurie Saindon, conseillère politique du ministre de l'Éducation. Ces échanges ont permis aux regroupements de sensibiliser le cabinet sur les enjeux rencontrés par le milieu non formel de l'éducation et d'aborder la question des difficultés rencontrées par les organismes financés par le PACTE en lien avec le nouveau cadre normatif.

Le 21 juin 2023, les secteurs ont pu rencontrer le ministre de l'Éducation Bernard Drainville pour une première fois depuis son élection, poursuivant une tradition établie avec son prédécesseur. La rencontre a permis à la COCAF de se présenter et de faire connaissance avec le ministre, dans l'optique d'une bonne collaboration en lien avec le PACTE.

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Assemblées générales et rencontres des membres

Dans le cadre de sa vie associative, le RQ-ACA organise chaque année son assemblée générale annuelle et une assemblée générale extraordinaire. Cette année, l'AGE et l'AGA se sont tenues comme prévu. Ariane Boyer-Roy (COCAF) et Réjean Laprise (CFCM) ont assisté aux deux rencontres.

Tous deux étaient aussi présents lors des rencontres des membres servant à partager des informations sectorielles et à discuter de dossiers en cours de réalisation. Cette année, ces rencontres ont porté sur le Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), sur l'Observatoire de l'ACA et sur le bilan de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ».

La COCAF a participé à trois rencontres des membres.



Comité Stratégie intersectorielle

Ce comité porte un regard global sur les enjeux que vivent les différents secteurs de l'action communautaire autonome afin d'intervenir collectivement sur ces mêmes enjeux. Réjean Laprise (CFCM) a participé à ses travaux, qui ont principalement porté sur la réalisation d'un tableau comparatif des cadres normatifs des différents ministères. Il s'agit d'une base de données qui aidera à aiguiller les travaux de mise à jour du Cadre de référence en matière d'action communautaire.

La COCAF a participé à six rencontres du comité.

Rassemblement national préélectoral du RQ-ACA à Montréal

En septembre a eu lieu un rassemblement national préélectoral à Montréal qui avait comme finalité de sensibiliser le gouvernement aux enjeux de l'action communautaire autonome. Réjean Laprise (CFCM) y a représenté la COCAF.

Instances du RQ-ACA: CA, comité RH et représentation auprès de la DPLPAC

Réjean Laprise (CFCM) a poursuivi la première année de son mandat renouvelé au conseil d'administration. À titre d'administrateur, Réjean siège sur le comité Ressources humaines, où il a participé à six rencontres. Il a également fait partie du comité de sélection dans le cadre de l'embauche d'une cinquième ressource. Depuis sa réélection, Réjean participe aux représentations de la délégation du RQ-ACA à la Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire (DPLPAC) du ministère de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire. Il a assisté à cinq rencontres au cours de l'année. À titre de représentant du RQ-ACA, il a aussi rencontré Chantal Rouleau, ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, ainsi que Andrés Fontecilla, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de solidarité sociale et d'action communautaire.

Le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises et a réalisé un lac-à-l'épaule.

Comité sectoriel de main-d'œuvre — Économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC)

Lors de l'assemblée générale annuelle du CSMO-ÉSAC, le 19 octobre 2022, Charles Fillion (CSP) a été élu pour un premier mandat de deux ans à titre d'administrateur sur le conseil d'administration. Depuis son élection, il a su faire bénéficier le CSMO-ÉSAC de la vision et de l'expertise de nos membres en matière de formation pour tout le secteur de l'action communautaire.

Aucune rencontre du comité national de formation, auquel la COCAF prend part depuis février 2022, n'a été organisée dans la dernière année. Ce comité demeure néanmoins actif et la COCAF poursuivra son implication lorsque ses activités seront relancées.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)

Le RQ-ACA, la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) et la COCAF ont interpellé le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) afin de le sensibiliser à l'impact des coupes budgétaires dans la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) pour les organismes communautaires. Ainsi, le 6 juin 2023, Caroline Toupin (RQ-ACA), Ariane Boyer-Roy (COCAF) et Marilou Lépine-Gougeon (COCAF) ont rencontré par visioconférence des personnes représentant le MESS et Emploi-Québec. Malheureusement, la rencontre n'a pas eu l'effet escompté, les instances nous indiquant être en restriction budgétaire et ayant l'obligation de faire des sacrifices dans certains secteurs.

Devant cette situation, le RQ-ACA, la TNCDC et la COCAF ont décidé d'écrire une lettre adressée directement à la ministre de l'Emploi, Kateri Champagne Jourdain, et à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau. Il est espéré qu'elles deviennent davantage sensibles aux difficultés provoquées par la décision de couper dans le budget de la mesure MFOR pour les organismes communautaires. Au moment d'écrire ces lignes, les organismes n'ont reçu aucune réponse à leur lettre.

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

Ariane Boyer-Roy (COCAF) a assisté à l'assemblée générale annuelle de l'ICÉA le 11 octobre 2022. La COCAF et ses membres ont aussi fièrement représenté le milieu non formel de l'éducation lors du forum *Construire l'avenir : L'éducation des adultes au service du bien public et du bien commun*, qui s'est tenu les 7 et 8 juin 2023. Ce fut une occasion de rencontrer d'autres acteurs du milieu de l'éducation des adultes et de constater que le milieu non formel est encore fort méconnu. Ariane Boyer-Roy et Marilou Lépine-Gougeon y représentaient la COCAF, tandis qu'une dizaine de personnes travaillant pour différents OCAF membres étaient présentes. Ces deux journées ont permis aux membres de la COCAF de tisser des liens et de mieux se connaître dans des contextes plus informels.

Dans le cadre de la démarche préforum, l'équipe de travail de la COCAF a rencontré la chercheuse de l'ICÉA Émilie Tremblay. Lors de cette rencontre, la COCAF a pu témoigner de son travail et de son approche en matière d'éducation des adultes, illustrant le point de vue des OCAF sur les enjeux en éducation et promouvant l'importance de la formation et de l'éducation populaire autonome pour le bien-être de la société.



PROJETS DE COLLABORATION

Au fil des années, la COCAF a réussi à se positionner comme un partenaire incontournable dans le milieu de la formation continue et de l'éducation populaire autonome. C'est ainsi qu'elle a eu l'opportunité de bâtir des projets de collaboration avec d'autres acteurs importants du milieu communautaire.

PAGAC

En mai 2022, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et à l'initiative sociale (SACAIS) a dévoilé le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 (PAGAC). Ce plan d'action vise à soutenir les organismes d'action communautaire en investissant dans le développement de mesures structurantes.

La COCAF, en tant qu'experte de la formation pour le milieu communautaire, a été approchée par le gouvernement pour collaborer avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC), dans la réalisation de la mesure 1.2.4 intitulée « Développer une offre de formation pertinente et adaptée aux besoins des organismes communautaires » du PAGAC. Cette mesure, qui se déroule sur cinq ans, vise d'abord à analyser les besoins de formation exprimés par les personnes impliquées dans les organismes d'action communautaire, et ensuite à développer une offre de formation qui sera accessible gratuitement à tous les organismes communautaires du Québec. Après s'être renseignée sur les attentes gouvernementales et évalué sa capacité à s'impliquer, la COCAF a décidé, le 9 novembre 2022, de s'engager dans la mesure. Les premiers travaux avec le CSMO-ÉSAC ont débuté le même mois et se sont intensifiés en janvier pour se poursuivre jusqu'en juin 2023.

Comité de suivi de l'étude

Dans un souci de recourir aux meilleures pratiques scientifiques lors de la réalisation de son étude des besoins de formation prioritaires du milieu communautaire, la COCAF a décidé de faire appel à une firme de recherche spécialisée en recherche sociale. Le processus de sélection a amené la COCAF à choisir le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), en partenariat avec le CFCM. À la demande du CRSA, un comité de suivi a été créé pour l'assister, le conseiller et le guider tout au long de la réalisation de son étude des besoins de formation. Ce comité est composé des deux employées de la COCAF et de trois personnes issues des membres de la COCAF et ayant un intérêt pour la recherche scientifique ou des connaissances dans ce domaine : Benoît Allard (GRFPQ), Lyse Cloutier et Alix Marchaut (CPRF).

Le CRSA a rencontré ce comité à deux reprises. Les deux rencontres ont porté sur le déroulement des entrevues auprès des OCAF au printemps, ainsi que sur l'échantillonnage des populations à consulter par le biais de groupes de discussion qui se tiendront à l'automne prochain.

Projet Gouvernance

La COCAF a poursuivi son implication au sein du Projet Gouvernance, qui se veut en quelque sorte une suite d'Espace communautaire et chapeauté par le SACAIS. Ce projet vise notamment à supporter les organismes communautaires en difficulté dans l'amélioration de leur gestion interne, et ce, à l'aide de ressources comme de la formation et de l'accompagnement. La COCAF y contribue en tant qu'experte de la formation en milieu communautaire, aux côtés du RQ-ACA, de la TNDCD et du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD). La présence du regroupement dans ces premières étapes du Projet Gouvernance a permis d'établir de bonnes relations avec le RODCD. La COCAF demeure en lien avec cet organisme, qui pourra la solliciter lorsque viendra le moment d'orienter les groupes vers des ressources pertinentes pour de la formation et de l'accompagnement, selon les besoins.

Les partenaires se sont rencontrés à trois reprises cette année.

AUTRES ACTIVITÉS

La COCAF est engagée activement dans la valorisation de l'éducation populaire autonome et dans la lutte pour la justice sociale. Cet engagement prend diverses formes, en plus de la représentation et des projets de collaboration.

Mémoire sur le 4e Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

La COCAF a répondu à l'invitation du Collectif pour un Québec sans pauvreté et fait partie des 114 entités qui ont produit en juin 2023 un mémoire dédié au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre de la consultation publique en vue du 4e Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce mémoire visait à sensibiliser le gouvernement quant aux enjeux et aux problèmes sociaux que vivent les personnes à faible revenu, mais aussi à mettre de l'avant la formation continue et l'éducation populaire autonome comme des solutions pour doter la population d'aptitudes et de compétences nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vie. La lutte à la pauvreté doit prendre en compte toutes les facettes de la société et mettre en œuvre des initiatives adaptées à la diversité des besoins des gens. De ce fait, l'éducation, aspect important du bien public et du bien commun, doit accompagner les individus tout au long et au large de leur vie.

Lettre sur le projet de loi n° 23

Le 4 mai 2023, le ministère de l'Éducation a présenté à la population québécoise son projet de loi n° 23 intitulé « Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation ». Les organismes membres de la COCAF, chacun des acteurs importants de la formation continue auprès des adultes et de l'éducation populaire autonome dans leur milieu respectif, se sont sentis interpellés par ce projet de loi, puisqu'il vient notamment abolir le Conseil supérieur de l'éducation. Il s'agit d'une nouvelle inquiétante pour l'éducation au Québec, car le Conseil supérieur de l'éducation détient une expertise unique et constitue un acteur important de l'apprentissage tout au long et au large de la vie. En réaction à cette décision, les membres de la COCAF ont fait une analyse de cette politique publique. Ils ont ensuite corédigé, avec l'équipe de travail, une lettre dédiée au ministre de l'Éducation faisant état de leur analyse et de leurs revendications. Cette lettre a été envoyée au ministre le 26 juin 2023. La COCAF n'y a reçu, pour le moment, aucune réponse.

GESTION ET FINANCEMENT

À l'instar des années précédentes, la seule source de financement à la mission globale de la COCAF est la subvention du ministère de l'Éducation, dans le cadre du programme PACTE. La survie du regroupement dépend donc uniquement de cette subvention pour la réalisation de son importante mission. C'est la raison pour laquelle la COCAF regarde de près l'inflation qui affecte dangereusement tous les organismes communautaires, dans un contexte où les rares indexations du financement ne suivent pas l'augmentation du coût de la vie. La COCAF est donc chanceuse de pouvoir compter sur un comité Administration et Finances qui use de créativité et de rigueur pour assurer des finances saines malgré les circonstances. La COCAF a ainsi dû entamer la révision de sa politique de remboursement des frais de séjour et de déplacement.

Exceptionnellement et pour quelques années seulement, la COCAF recevra une subvention supplémentaire provenant du SACAIS et dédiée à la réalisation de la mesure 1.2.4 du PAGAC, pour laquelle elle a été mandatée. Un premier versement a été reçu en 2022-2023.

PERSPECTIVES POUR 2023-2024

L'année 2022-2023 en a été une charnière pour la COCAF, et l'année 2023-2024 n'en sera pas moins marquante ! En effet, le regroupement entre dans une nouvelle ère, avec une toute nouvelle structure organisationnelle, une équipe de travail avide de pousser la COCAF à son plein potentiel et une multitude de projets plus intéressants les uns que les autres ! Voici d'ailleurs les priorités retenues pour 2023-2024 :

- Le lac-à-l'épaule qui a eu lieu en avril 2023 a permis à la COCAF de se réorienter et de se restructurer. L'année 2023-2024 permettra de mettre en œuvre les nouvelles orientations et la nouvelle structure choisies ;
- La COCAF, maintenant pourvue d'une mission et de valeurs mises à jour, est fin prête à mieux définir son image publique et à revoir ses outils de communication ;
- La COCAF s'est engagée auprès du gouvernement provincial à mettre en place la mesure 1.2.4 du PAGAC. Elle y consacrera donc beaucoup d'énergie en 2023-2024. Il s'agit d'un projet qui apporte une certaine notoriété à l'organisme.

Il semble que, comme le dit l'expression, la COCAF a du [bon] pain sur la planche !



COCAF

Coalition des organismes
communautaires autonomes
de formation